

Le ton risque de monter au sein de la société [GOSS](http://www.gossinternational.com) / T : 02.40.18.69.69 (siège à Nantes), spécialisée dans les rotatives pour l'impression. En effet, la trentaine de salariés n'a pas été payée en janvier. Des banderoles ont été installées aux fenêtres avec la mention 46ème jour sans rémunération et sans droits sociaux. Ils craignent de ne pas être payés en février non plus. La situation est la même sur le site de Chantilly. De plus, les salariés ne savent plus qui est leur employeur. Il n'y a plus de travail, le téléphone ne sonne plus et ils n'ont plus accès à l'informatique. La société a compté jusqu'à 300 salariés. De nombreux sites de la société américaine ont été fermés. La vente a été annulée par la cour d'appel de Douai peu avant Noël. Elle avait été rachetée en 2013 par Goss International, ce qui avait été dénoncé par les syndicats et les magistrats. Suite à l'annulation, la société ne les considère plus comme ses employés. La direction, le liquidateur judiciaire et l'AGS se sont réunis à plusieurs reprises. Le dossier est arrivé aux mains d'Emmanuel Macron. Un accord pourrait être obtenu. La plupart des salariés ont accepté de renoncer à des recours en justice contre six mois de salaire brut. www.gossinternational.com